



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
<http://cfecgc-gfi.fr>
cgcgfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

<u>Sommaire</u>	
page 1	Les Cadres et la financiarisation des retraites
page 2	La mobilisation contre la réforme des retraites
page 3	Résultats 2019 de Gfi/recrutement
page 4	NAO 2020 / Participation 2018
page 5	agenda
page 6	coordonnées

Contacts en page 6

N° 244 – 31 Janvier 2020

Les Cadres : cheval de Troie de la financiarisation des retraites

Le principe de la réforme du gouvernement est de bloquer les ressources dévolues au financement des retraites au mieux à leur niveau actuel, 14 % du PIB. **Nous passerions ainsi d'un système « à prestations définies et négociées », dans lequel le taux de remplacement est garanti, à un système « à cotisations définies », où ce sont les ressources qui sont bloquées et les pensions qui s'ajustent à la baisse.**

Le décalage progressif de l'âge pivot en fonction de l'espérance de vie est une illustration de ce pilotage automatique. Tout comme la possibilité, avec ou sans âge pivot, d'ajuster la valeur du point en fonction de la situation économique et démographique.

Maintien du niveau de vie

Alors que nous savons qu'en 2050 le nombre de personnes de plus de 60 ans aura augmenté de près de 40 %, cette réforme se traduira par un **effondrement du montant des pensions, notamment pour l'encadrement**. Le gouvernement ne s'en cache pas. L'abandon des 25 meilleures années pour le calcul de la retraite au profit de la prise en compte de toute la carrière pénalisera particulièrement les cadres. Leur pension décrochera de leur dernier salaire.

Les exemples étrangers le démontrent : dans ces régimes à points « à cotisations définies », les salariés solvables sont contraints à recourir à l'épargne retraite pour tenter de maintenir leur niveau de vie. Le gouvernement nous dit, la main sur le coeur, qu'il sauve la répartition ? Au contraire, il applique à la lettre les directives de BlackRock et des fonds de pension : **limiter le système par répartition à un filet minimum de sécurité pour les salariés non solvables et forcer les autres à investir leurs économies dans l'épargne retraite.**

Nous refusons que les cadres soient contraints de jouer leur retraite en Bourse ! Lors de la création de la Sécurité sociale, en mettant en place l'Agirc, nos organisations ont oeuvré pour que l'ensemble des salariés bénéficient d'un système par répartition leur garantissant le maintien du niveau de vie. Il s'agit d'un enjeu déterminant pour assurer la pérennité de nos retraites.

La preuve ? Exclure, comme le propose le gouvernement français, les cadres sup de la répartition intégrale c'est priver notre système de retraite solidaire de leurs cotisations, soit 4 milliards d'euros chaque année. Loin d'une mesure de justice sociale, ne plus garantir aux cadres le maintien du niveau de vie au prétexte qu'ils seraient « favorisés », c'est faire entrer le loup dans la bergerie et créer un boulevard pour la capitalisation.

Revoir les exonérations de cotisations

Le retrait de la réforme est un préalable pour que le débat sur le financement des retraites s'ouvre et que nos propositions concrètes soient enfin examinées. Pour renforcer notre système à « prestations définies » et garantir le maintien du niveau de vie, nous proposons d'augmenter les financements assis sur les cotisations sociales et les richesses produites par le travail.

Nous souhaitons négocier sur les cotisations et l'amélioration des droits à la retraite dans le cadre du système et des régimes existants. Nous pensons nécessaire de réexaminer, au regard de leurs résultats en matière d'emploi et d'investissements, les exonérations de cotisations sociales qui atteignent en 2019 le montant record de 66 milliards d'euros. Enfin, rappelons que le financement de nos retraites est directement dépendant des politiques d'emploi et de salaire. La fin de l'austérité salariale, dans le secteur privé mais aussi dans la fonction publique, l'égalité salariale et des mesures résolues pour lutter contre le chômage et la précarité permettraient de dégager des ressources financières importantes.

Plutôt que d'alimenter la spéculation et les fonds de pension, nous souhaitons que nos richesses soient mises au service du financement de nos retraites solidaires par répartition.

François Hommeril, Président de la CFE-CGC

Sophie Binet et Marie-José Kotlicki, coSecrétaires générales de l'Ugict(encadrement)-CGT

Eric Péres, Secrétaire général de FO-Cadres

Réforme des retraites : la mobilisation entre dans une nouvelle phase

François Hommeril, président de la **CFE-CGC**, en tête de cortège de la manifestation parisienne du vendredi 24 janvier :

« Je continue à penser qu'il faut retirer le projet. Nous marquons une pause symbolique pour signifier qu'on veut laisser une dernière chance à la démocratie sociale de s'exercer, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent. »

La **CFE-CGC** reste néanmoins dans l'intersyndicale face à un projet gouvernemental nocif en l'état. **« C'est une forme de "casse" sur notre modèle social »** s'indigne le président de la **CFE-CGC**



Jusqu'à présent et malgré une phase de concertation, aucune inflexion n'a encore été faite dans le projet gouvernemental. **« Il n'y a eu aucune prise en compte de l'opinion publique, ni de l'avis des organisations syndicales majoritairement opposées au projet »**, souligne François Hommeril, qui n'a eu de cesse, depuis plusieurs mois, de demander une **étude d'impact** dont les premiers éléments ont fuité dans la presse, vendredi, sans avoir préalablement été adressée aux partenaires sociaux ! **« En tant qu'organisation syndicale, nous avons un devoir de vérité et d'explication »**, résume François Hommeril. **« Nous avons des arguments sérieux à opposer au gouvernement. »**



La mobilisation contre la réforme des retraites est en hausse après un mouvement social inédit de 6 semaines : plus d'1 million de manifestants le 24 janvier à travers toute la France, dont 350.000 à Paris!

Divers faits



Résultats 2019 du Groupe Gfi : après l'euphorie de la méga acquisition d'IECISA en Espagne (700M€ de CA), la gueule de bois ?

Les réunions des CSE de l'UES s'enchaînent sans apporter de bonnes nouvelles : les résultats, à fin décembre 2019 ne sont pas franchement à la hauteur attendue particulièrement en Rhône-Alpes-Auvergne et en Ile de France. D'autres périmètres comme l'Ouest, le Nord, l'Est ou la Méditerranée semblent faire meilleure figure. Cela sera-t-il suffisant pour compenser ?

Il y a très longtemps, de mémoire de Gfi, qu'on n'avait pas vu une telle sinistrose dans des régions habituellement performantes !

Dans Gfi Progiciels, la Direction joue à cache-cache avec les représentants du personnel qui ont été contraints d'exiger une réunion extraordinaire pour traiter le sujet économique, tant le représentant de la Direction mandaté pour ce faire, a manié la langue de bois avec virtuosité sans transmettre le moindre chiffre ! On marche sur la tête.

Alors même que les salariés doivent saisir leurs activités dans le CRA de plus en plus tôt dans le mois, on veut nous faire croire que les résultats ne sont pas encore connus au cours de la 3^{ème} semaine du mois suivant ? De qui se moque-t-on ?

Ceci posé, la situation doit être très sérieuse car la Direction (qui, curieusement, ne semblait pas s'attendre pas à autant de voies d'eau au périmètre France) a même convoqué une réunion de CSEC (CSE Central) non prévue à l'agenda, pour le 19 février. **Une réorganisation des forces commerciales plane dans l'air.**

On fait même revenir aux commandes l'ancien patron de BFA, exilé depuis plusieurs années, au soleil de la région toulousaine. Le message est clair : « salariés, attention, la période qui s'ouvre devant vous va être tumultueuse et donc dangereuse. Capez bien vos gilets de sauvetage ! » Il va bien falloir faire porter par quelqu'un le chapeau de l'impéritie des dirigeants : pourquoi pas, par vous ?

On connaît les méthodes de ces envoyés spéciaux qui ont pour mission de redresser les comptes de résultat au plus vite : ce sont toujours les salariés qui en ressortent éreintés !

La Direction se pose rarement les bonnes questions face à ce type de situations, et sa capacité d'écoute des représentants du personnel qui lui remontent pourtant au fil des mois des alertes significatives et de bon sens, reste, années après années, quasiment nulle.

Tant qu'elle les considérera comme des « empêcheurs » alors qu'au contraire ils sont un rouage essentiel du bon fonctionnement de l'entreprise, elle continuera à se gratter la tête en se demandant ce qui a bien pu dysfonctionner dans la matrice !

Les millions d'Euros distribués aux Cabinets de Conseils et autre banquiers et actionnaires pour bâtir des successions de plans stratégiques mirobolants mais jamais réalisés, seraient certainement plus utiles s'ils étaient injectés comme carburant dans les véritables moteurs de l'entreprise : la formation et les salaires.

La recette serait-elle trop simple ?

Recrutement : le maillon faible ?

Dans tous les CSE, tout au long de l'année, la Direction s'est plainte de sa difficulté à recruter, en en rejetant la responsabilité sur le « Marché ». Le « Marché » a bon dos ! Et si les effectifs de productifs sont si loin des valeurs budgétées, **la faute ne serait-elle pas à rechercher, pour une part importante, dans Gfi lui-même ?** Les paramètres : salaire, intéressement, formation,, promotions, qualité et intérêt des missions, ont-ils les bonnes valeurs ? Pas sûr !

Qu'en pensent les salariés en poste ? Qu'en pensent les candidats ?



Divers Faits ...suite

NAO : les jeux sont faits, rien ne va plus !

Lors de la réunion conclusive du 21/01/20 du cycle des NAO 2020 (Négociations Annuelles Obligatoires) , la **CFE-CGC a annoncé qu'elle ne signerait pas les propositions 2020 de la Direction** ni sur les salaires (+1,5% d'augmentation de la Masse salariale répartis parmi les salariés en augmentations de salaires exclusivement individuelles dites « au mérite »), ni sur les mesures supposées réduire les écarts de rémunérations entre hommes et femmes, ni enfin sur les « bonnes intentions » de la Direction pour la formation des salariés !

Aucune des 20 mesures proposées ensemble par la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et SOLIDAIRES (cf notre lettre syndicale n° 242 datée du 30/11/19) n'a été reprise par la Direction ! Aucune !

Où est donc la « négociation » pourtant prévue par les textes ?

Pire, la mesure d'amélioration du régime de santé complémentaire que la **CFE-CGC** défendait notamment avec la **CFDT**, visant à **intégrer dans le régime obligatoire la partie de l'option facultative relative aux dépassements d'honoraires des médecins non OPTAM en cas d'hospitalisation**, (100% frais réels dans le secteur conventionné, limités à 500% de la BR en secteur non conventionné) **a même été refusée !**

Pourtant le coût en était très faible : 90 centimes d'€ par mois et par salarié à la charge de l'entreprise, moins de 50cts d'€ par mois et par salarié à la charge de ce dernier.

L'hospitalisation reste souvent un aléa, et peut générer aujourd'hui un reste à charge élevé (plusieurs centaines d'€, voire quelques milliers d'€) de nature à déséquilibrer soudainement un budget familial, si l'option actuellement non obligatoire n'a pas été souscrite par le salarié.

Pour la **CFE-CGC**, l'intégration de cette garantie dans le régime obligatoire de base était une mesure de bon sens permettant d'offrir **une protection identique et de haut niveau, à tous les salariés et leurs enfants, s'ils devaient être confrontés à l'aléa de l'hospitalisation.**

De plus, **le régime de santé n'est pas déficitaire**, ce qui autorise une **marge de manœuvre pour améliorer les garanties** : tous les indicateurs étaient donc au vert.

Faut-il que le Groupe Gfi aille si mal pour que cette mesure protectrice pour tous les salariés et très peu coûteuse, soit malgré tout, refusée par la Direction (coût total annuel pour l'entreprise : 100K€) ?

Participation des salariés aux

bénéfices 2018 :

Alors que les résultats 2019 laissent s'envoler l'espoir d'une distribution de Participation, notre volonté de récupérer les 800K€ qui ont été subtilisés aux salariés par effet « TUP » au titre de 2018 s'en trouve renforcée !

Annoncée dans notre lettre n°230 datée du 30/11/18, puis reprise systématiquement dans les suivantes, cette exigence légitime n'a toujours pas reçu de réponse de la Direction, 14 mois après !

Il est scandaleux que les réorganisations internes du Groupe Gfi (TUP = fusions de filiales hors UES dans Gfi Informatique et Gfi Progiciels) se fassent en mettant les salariés à contribution !

La Direction se targue d'afficher un taux de **92% de salariés satisfaits** : si on leur posait la question du « vol » de leur Participation, il est probable que la proportion satisfaits / non satisfaits s'inverserait !

Tout dépend du modèle de thermomètre utilisé !

Cela s'est passé en janvier :

Le 9 janvier : appel de la CFE-CGC à la grève et à la manifestation contre la réforme des retraites

Après les rencontres du 18/12/19 avec le Premier ministre, d'abord en bilatérales, puis avec toutes les organisations syndicales ensemble, **le gouvernement a signifié sa volonté de maintenir son projet de réforme des retraites, en l'état ou quasiment.**

La **CFE-CGC** a eu encore une fois l'occasion de redire les raisons de ses craintes sur la **diminution à terme des pensions et la mise en déséquilibre du futur régime.**

En cohérence avec son engagement dans les mobilisations des 5 et 17 décembre 2019, la **CFE-CGC** a participé à la manifestation interprofessionnelle du 9 janvier appelées par l'intersyndicale CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires.

Le 16 janvier : appel de la CFE-CGC à la grève et à la manifestation contre la réforme des retraites

La mobilisation ne faiblit pas au 46^{ème} jour du mouvement social ! La **CFE-CGC** a exigé une étude d'impact: *« C'est obligatoire, la loi l'exige. Or le gouvernement ne le fait pas. Ou pire encore, il l'a, mais refuse de nous donner les résultats. Parce que ces éléments ne feront que confirmer ce que nous disons. Il n'y a aucun élément chiffré de la part du gouvernement qui vienne nous dire que l'on se trompe. »*

Le 21 janvier : réunion conclusive des NAO 2020 (Négociations Annuelles Obligatoires) dans l'UES Gfi

La Direction ne respecte pas les partenaires sociaux : elle a balayé d'un revers de main les 20 propositions de la plate-forme commune **CFE-CGC**, CFDT, CFTC, Solidaires (cf page 4/6).

Le 24 janvier : appel de la CFE-CGC à la grève et à la manifestation contre la réforme des retraites

Le jour même de la présentation du projet de loi, la **CFE-CGC** est encore dans la rue en intersyndicale, et continue de demander le retrait de la réforme. Elle s'appuie sur des arguments imparables pour expliquer sa position et la **dangerosité** du projet !

Le 30 janvier : ouverture de la conférence sur le financement des retraites

La **CFE-CGC** participera à cette conférence entre partenaires sociaux, qui se déroulera dans un cadre très contraint imposé par Matignon et de nature à bloquer l'émergence de moyens alternatifs de financement. Mais elle continuera à faire valoir ses propositions et poursuivra son travail de pédagogie auprès du grand public et des parlementaires pour expliquer les tenants et aboutissants du projet.

Elle démontrera, comme elle le fait depuis des semaines, les impacts très négatifs de la réforme notamment sur les femmes et tous les salariés aux carrières ascendantes et pointera le **déficit induit par la modification de l'assiette de cotisation** de 8 à 3 plafonds de la sécurité sociale : 3,7 milliards d'euros par an pendant 15 ans.! Au total au moins **60 Miliards d'€.**

Prévisions pour février :

Avis de recherche : mais où sont passés les Kickoff(s) ?

Depuis qu'il avait pris les commandes du Groupe Gfi en 2009, Vincent Rouaix avait institué un rite annuel : celui des kickoff(s), sorte de réunion à caractère festif, ouverte à tous les salariés, comportant une partie très sérieuse sur l'état de la « Maison Gfi » mais surtout sur son devenir. Avec également un podium des salariés les plus méritants, dûment récompensés devant leurs pairs (très méritants eux aussi d'ailleurs !).

Cette année : rien de tout cela ! Une vague galette à partager à la cantine en comité réduit. On ne sait pas si les salariés méritants seront ceux qui découvriront la fève dans leur portion, mais après tout pourquoi pas. Changement d'époque, changement de méthode.

Et justement, il se pourrait bien qu'on change d'époque. La douche sans doute assez fraîche des résultats 2019, pour lesquels les derniers ajustements sont en train d'être réalisés, risque de donner le ton de cette décennie qui démarre.

Il est toujours délicat de faire table rase des traditions bien installées, car ces dernières jouent un rôle important visant à rassurer le collectif de travail. Leur absence soudaine et non annoncée officiellement est révélatrice d'un soudain dysfonctionnement de l'entreprise.

De toute évidence l'entreprise n'a plus « les moyens ». Même les actionnaires n'auront pas de dividendes au titre de 2019, on le sait déjà ! L'acquisition de IECISA en Espagne (700M€) de CA a imposé un niveau de dette élevé et malheureusement 2019 ne sera pas une bonne année au niveau résultats.

Autant de signaux glanés ici ou là à travers tout le territoire, associés à un train de procédures de licenciements qui ne faiblit pas, imposeront qu'à un moment, la Direction parle « vrai », et dise aux salariés ce qui se trame vraiment dans la « Maison Gfi » !

Le 10 février : réunion de la COMECO (Commission économique du CSE Central)

1^{er} tour d'horizon sur l'avancement de l'expertise indépendante commandée par le CSEC sur l'acquisition d'IECISA en Espagne (700M€ de CA).

Le 19 février : réunion du CSE Central sur un projet d'évolution de l'organisation des forces de ventes AS et IS

Nous y voilà !

La décision de réorganiser les forces de ventes en « forces de frappe » en dit long sur les conclusions que la Direction tire de la chute prévisible des résultats 2019 en France.

Face à ce début de plan d'action, il est hautement probable que la Direction ne s'en tiendra pas là .

Elle pourrait bien l'élargir et lancer un train de réorganisations tous azimuts : la vigilance est de mise face à cette situation.



Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT Olivier MAULMY	Délégué Syndical Central UES Délégué Syndical Central adjoint UES	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 07 87 16 17 19	alina.tortochaut@cfecgc-gfi.fr olivier.maulmy@cfecgc-gfi.fr
Gfi Informatique			
IDF	Olivier MAULMY Katia LESPINE Ludovic BOULLIN Bruno DAVID	☎ 07 87 16 17 19 ☎ 06 49 57 18 48 ☎ 06 76 28 46 99 ☎ 06 60 99 28 16	olivier.maulmy@cfecgc-gfi.fr katia.lespine@cfecgc-gfi.fr ludovic.boullin@cfecgc-gfi.fr bruno.david@cfecgc-gfi.fr
EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93	benoit.wenk@cfecgc-gfi.fr
OUEST	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55	pascal.houssin@cfecgc-gfi.fr
NORD	Brigitte DURIEZ	☎ 07 60 14 82 33	brigitte.duriez@cfecgc-gfi.fr
RHONE-ALPES- AUVERGNE	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59	francois.lecluse@cfecgc-gfi.fr
MÉDITERRANEE	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45	guy.dechelette@cfecgc-gfi.fr
SUD OUEST	Alina TORTOCHAUT	☎ 06 83 09 41 92	alina.tortochaut@cfecgc-gfi.fr
Gfi Progiciels			
Lyon Tangram	Alain JANKOWSKI	☎ 06 06 43 94 60	alain.jankowski@cfecgc-gfi.fr
Saint Ouen	Alina TORTOCHAUT	☎ 06 83 09 41 92	alina.tortochaut@cfecgc-gfi.fr
Metz	Bertrand KLOSTER	☎ 06 23 83 03 50	bertrand.kloster@cfecgc-gfi.fr
Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92	andre.neble@cfecgc-gfi.fr
La Défense	Anne GOEPFERT	☎ 06 83 09 41 92	anne.goepfert@cfecgc-gfi.fr
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	☎ 06 73 37 55 76	daniel.aknine@cfecgc-gfi.fr
Hors UES			
METAWARE	Gilles ROLLAND DE RENGÉ Najib EL CADI	☎ 06 09 10 04 62 ☎ 06 62 16 95 08	
ADDSTONES	Vinh Bao NGUYEN	☎ 06 41 73 23 56	

<http://www.cfecgc-gfi.fr>



Alina Tortochaut
Port : 06 83 09 41 92

cgcgfi@free.fr



Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !

Adhère en ligne :

<http://www.fioci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>

